

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 37

Artikel: Lausanne, le 9 septembre 1876
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183873>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 9 Septembre 1876.

La première série des *Causeries du Conteur vaudois* a reçu un accueil auquel nous n'aurions jamais osé prétendre, puisque l'édition, tirée à 2000 exemplaires, est près d'être épuisée.

Encouragé par ce premier succès, nous nous proposons de faire paraître la 2^{me} série dans le mois de décembre. Le choix des morceaux est abondant et nous espérons qu'elle ne le cédera en rien à la première.

Un bulletin de souscription est joint au présent numéro.

Dans le courant de l'été, plusieurs personnes nous ont prié de les inscrire pour cette seconde série. Ne sachant ce qui adviendrait, nous n'avons pu prendre note de leurs demandes, et nous les prions de les renouveler soit par lettre, soit en signant le bulletin ci-joint.

L. M.

La chanson populaire.

(4^{me} ARTICLE.)

Si on peut faire du bien avec des chansons, je n'ai pas besoin de vous dire qu'on peut faire aussi beaucoup de mal.

Par une étrange oblitération du sens moral, il est bon nombre de personnes qui pensent qu'on peut chanter ce qu'on n'ose pas dire. Et combien ne voit-on pas dans les réunions d'hommes, de chanteurs d'un certain mérite, prostituer leur talent à des trivialités auprès desquelles le :

Forte en gueule,

de M^{me} Angot, est de la poésie élégiaque. Sans être puritain ni pessimiste, il me semble qu'au point de vue du chant individuel, nous sommes dans une époque de décadence.

Des messieurs bien posés vous débitent dans une tenue irréprochable des folichonneries dépourvues de toute gaze protectrice.

Et les jeunes gens de vingt ans ne se croient pas complets s'ils n'ont à leur service quelque chanson grivoise.

C'est bien le cas de dire en parodiant un vieux proverbe :

Dis-moi ce que tu chantes, je te dirai qui tu es !

La France nous inonde de productions malsaines

et sans nom qu'un homme qui se respecte devrait repousser avec dégoût.

Mais disons-le bien vite, c'est aussi d'elle que nous recevons la majeure partie de nos plus belles, de nos meilleures chansons populaires.

Le sol vaudois est d'ailleurs peu propice à l'éclosion de la littérature chansonnière. A part quelques productions de circonstance, nous n'avons pas eu de spécialiste national pour chanter nos mœurs, notre vie et les évolutions de notre civilisation vaudoise.

Oyex pourtant fait exception. Il a chanté le canton de Vaud plus que personne. Plus que personne (je ne dis pas mieux), il a aimé notre Léman, nos montagnes, nos chalets, nos côteaux ensoleillés, nos chaumines.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner son œuvre, mais il m'a semblé qu'il n'était pas permis de parler de chanson populaire vaudoise, sans associer à cette étude le nom d'Oyex-Delafontaine. C'est à ce seul point de vue « la chanson » que je parle ici de lui.

J'ai lu et relu ses « aubépines » et ses « nouvelles aubépines, » et je place au-dessus de tout ce qu'il a écrit, les chants faits pendant son exil volontaire en Allemagne.

La note y est grave, triste parfois, mais toujours courageuse. Son inspiration a une source élevée, on sent l'homme formé à l'école de la lutte et de l'épreuve. Le vers facile, coulant, souvent harmonieux exprime sans effort des idées heureuses.

Dans les nouvelles aubépines, les « Vignerones » fruits du pays, célèbrent sur tous les tons le jus de nos côteaux. Le poète verse à ses lecteurs rasades sur rasades, et chante, sans doute autant par patriotisme que par conviction, les qualités des vins vaudois.

Ce réalisme un peu bachique, plein d'expressions du terroir, peut plaire à certaines natures. Le vers court assez alerte, et certaines pièces ont de l'originalité et de la vérité. Au surplus, le vigneron reste debout, après avoir célébré la vigne, bu et chanté. Aussi je sens que la liberté me manque pour juger le chansonnier.

En revanche, si j'ouvre les dernières publications d'Oyex, *le Soldat chanteur* et *le Souvenir du Tir fédéral*, je me sens attristé. Non de ce que l'auteur n'est pas assez national, mais parce qu'il l'est trop. A force de faire aller sa muse à la cave, elle s'est accoutumée à descendre, et ne prend même plus la